

Factsheet

Certificat Bonus

Description et fonctionnement du produit

Avec un Certificat Bonus, l'investisseuse ou l'investisseur participe à l'évolution du cours d'un ou de plusieurs sous-jacents, tels que des actions, des indices, des matières premières ou des devises. Si le niveau de barrière n'est jamais atteint, l'investisseuse ou l'investisseur perçoit à l'échéance la plus élevée des deux valeurs suivantes: a) le niveau bonus et b) l'évolution du sous-jacent. Le droit au niveau bonus, ou au rendement du bonus, s'éteint uniquement si le niveau de barrière est atteint. Le cas échéant, l'investisseuse ou l'investisseur participe sur la base d'un pour un à l'évolution du sous-jacent (le certificat Bonus correspond alors à un certificat Tracker).

Variantes du certificat de bonus

Certificat Bonus Cappé: Les certificats bonus sont parfois assortis d'un «cap» qui limite le potentiel de profit de l'investisseuse ou de l'investisseur (rendement maximum), mais permet en contrepartie une barrière plus faible ou un niveau de bonus plus élevé (rendement).

Certificat Bonus Outperformance: Les certificats Bonus Outperformance permettent aux investisseuses et aux investisseurs une participation surproportionnelle à la hausse du cours du sous-jacent à l'échéance.

Avantages

- Possibilité de participation illimitée et surproportionnelle à l'évolution positive du sous-jacent
- Niveau bonus garanti tant que le sous-jacent n'atteint pas la barrière ou ne descend pas en dessous de celle-ci

Risques

- Risque lié à l'émetteur
- Aucune protection du capital: si le sous-jacent connaît une baisse pendant la durée de vie du certificat, le certificat Bonus peut être coté en dessous de son prix d'émission.
- Renonciation aux dividendes



Caractéristiques

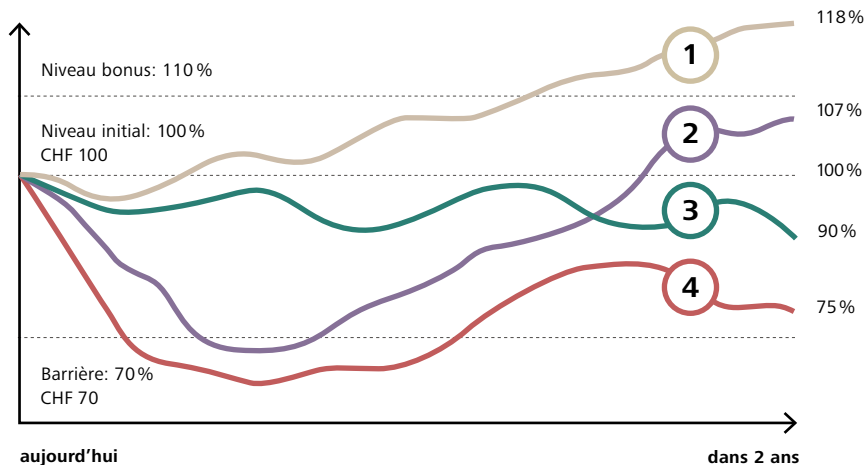
- Participation à l'évolution du cours du sous-jacent
- Le remboursement minimum correspond au prix d'exercice (niveau bonus), sous réserve que la barrière n'a jamais été atteinte
- Lorsque la barrière est atteinte, l'investisseuse ou l'investisseur participe proportionnellement à l'évolution du sous-jacent
- Plusieurs sous-jacents (worst of) permettent un niveau bonus supérieur ou une barrière inférieure avec un risque accru
- Plusieurs sous-jacents peuvent également être regroupés en un panier (basket) équilibré
- Risque de perte moindre comparé à un placement direct dans le sous-jacent



Anticipations de marché

- Tendance latérale ou sous-jacent en hausse
- Le sous-jacent n'atteindra pas ou ne descendra pas sous le niveau de barrière pendant la durée de validité

Scénarios de remboursement à l'échéance



Situation initiale

L'investisseuse ou l'investisseur investit CHF 100'000 dans un certificat Bonus d'une durée de deux ans, d'un niveau bonus de 110% et d'une barrière américaine (observation continue) de 70%. Le sous-jacent est l'«action A» et son cours initial est fixé à CHF 100.

1

Le sous-jacent n'a pas atteint le niveau de barrière et clôture au-dessus du niveau bonus à +18%.

Remboursement:

Le remboursement est effectué à 118%. L'investissement dans l'action en direct aurait conduit au même résultat (+18% vs. +18%).

2

Le sous-jacent a atteint le niveau de barrière et clôture à +7%.

Remboursement:

Le remboursement est effectué à 107%. L'investissement dans l'action en direct aurait conduit au même résultat (+7% vs. +7%).

3

Le sous-jacent n'a pas atteint le niveau de barrière et clôture en-dessous du niveau bonus à -10%.

Remboursement:

Le remboursement est effectué à 110% (niveau bonus). L'investissement dans l'action en direct aurait conduit à une perte (-10% vs. +10%).

4

Le sous-jacent a atteint le niveau de barrière et clôture à -25%.

Remboursement:

Le remboursement est effectué à 75%. L'investissement dans l'action en direct aurait conduit au même résultat (-25% vs. -25%).

Types de barrières

Européenne: observation uniquement à l'échéance

Daily on close: observation quotidienne du cours de clôture

Américaine: observation continue

Tableau de remboursement à l'échéance

Exemple de produit	Certificat Bonus
Niveau bonus	110 %
Barrière	70 % (américaine)
Durée	2 ans
Sous-jacent	Action A

Valeur finale de l'action A	Valeur finale du produit sans barrière touchée	Valeur finale du produit avec barrière touchée
150 %	150 %	150 %
140 %	140 %	140 %
130 %	130 %	130 %
120 %	120 %	120 %
110 %	110 %	110 %
100 %	110 %	100 %
90 %	110 %	90 %
80 %	110 %	80 %
70 %	–	70 %
60 %	–	60 %
50 %	–	50 %
40 %	–	40 %
30 %	–	30 %
20 %	–	20 %
10 %	–	10 %
0 %	–	0 %

Les produits structurés Raiffeisen sont gages de:



Qualité suisse



Sécurité



Qualité de service



Innovation produit

T +41 44 226 72 20
structuredproducts@raiffeisen.ch
structuredproducts.raiffeisen.ch

Ce document ne constitue pas une offre. Les contenus publiés dans le présent mémento ont un caractère purement informatif. Par conséquent, ils ne constituent ni une offre au sens juridique du terme, ni une invitation quelconque ou une recommandation particulière. De ce fait, les informations ici publiées ne sauraient, en aucun cas, remplacer un conseil à la clientèle professionnel. Ce mémento a été élaboré par Raiffeisen Suisse société coopérative et ne constitue pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent pas à ce mémento.